parmi le goémon, le tout infecte et en pièces. Ensuite de quoi nous avons laissé le soin à Monsieur Sabatier, contrôleur, et DuVivier, efficier de la garnison, pour maintenir l'ordre le long de la côte et veiller à la conservation des effets s'il y en vient les jours suivants et nous sommes retirés.

En foi de quoi nous avons clos le présent procès verbal pour servir à telle fin que de raison.

Fait sur la Cête de la Baleine le jour et an susdits.

Lenormant de Mézy, Sabatier, Bourville, major, DuVivier.

LETTRE DE M. DE MEZY A M. LE MARQUIS DE VAUI REUIL

A Louisbourg, ce 3 septembre 1725.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous donner avis avec une douleur inexprimable de la perte du vaisseau du Roi Le Chameau qui s'est perdu la nuit du vingt sept au vingt huit, du lundi au mardi, sur la petite is le de Portenove, à trois lieues d'ici environ, du vent d'est sud-est torcé, temps épouvantable, moins encore par la force du vent que par la situation de la côte qui est ferrée tout du long, de sorte que quoique le navire se soit perdu à demi portée de canon de la côte, il y est venu en pièces et personnes ne s'est sauvée pas même un des animaux qui pouvaient y être embarqués. Depuis trente cinq ans que je vais à la mer je n'ai vu ni entendu parler d'un naufrage si extraordinaire.

J'en écris au long le détail à Monsieur Begon, et j'ai